

# GRAND PÉRIGUEUX

FORUM FONDS EUROPEENS – 22 MAI 2015



Stratégie urbaine intégrée du Grand Périgueux  
au service de ses quartiers en difficulté  
2014-2020



RÉGION  
AQUITAINE



# L'ENGAGEMENT POLITIQUE ET LA DEMARCHE



## Un projet transversal et fédérateur

- une méthode de co-construction dès le lancement pour une gouvernance renouvelée
- un partenariat institutionnel et associatif proactif (dynamique collective et fédération des volontés dans un contexte difficile)
- un consensus pour concentrer les efforts et les moyens, croiser les contractualisations et les financements pour ancrer la stratégie dans la réalité des habitants.

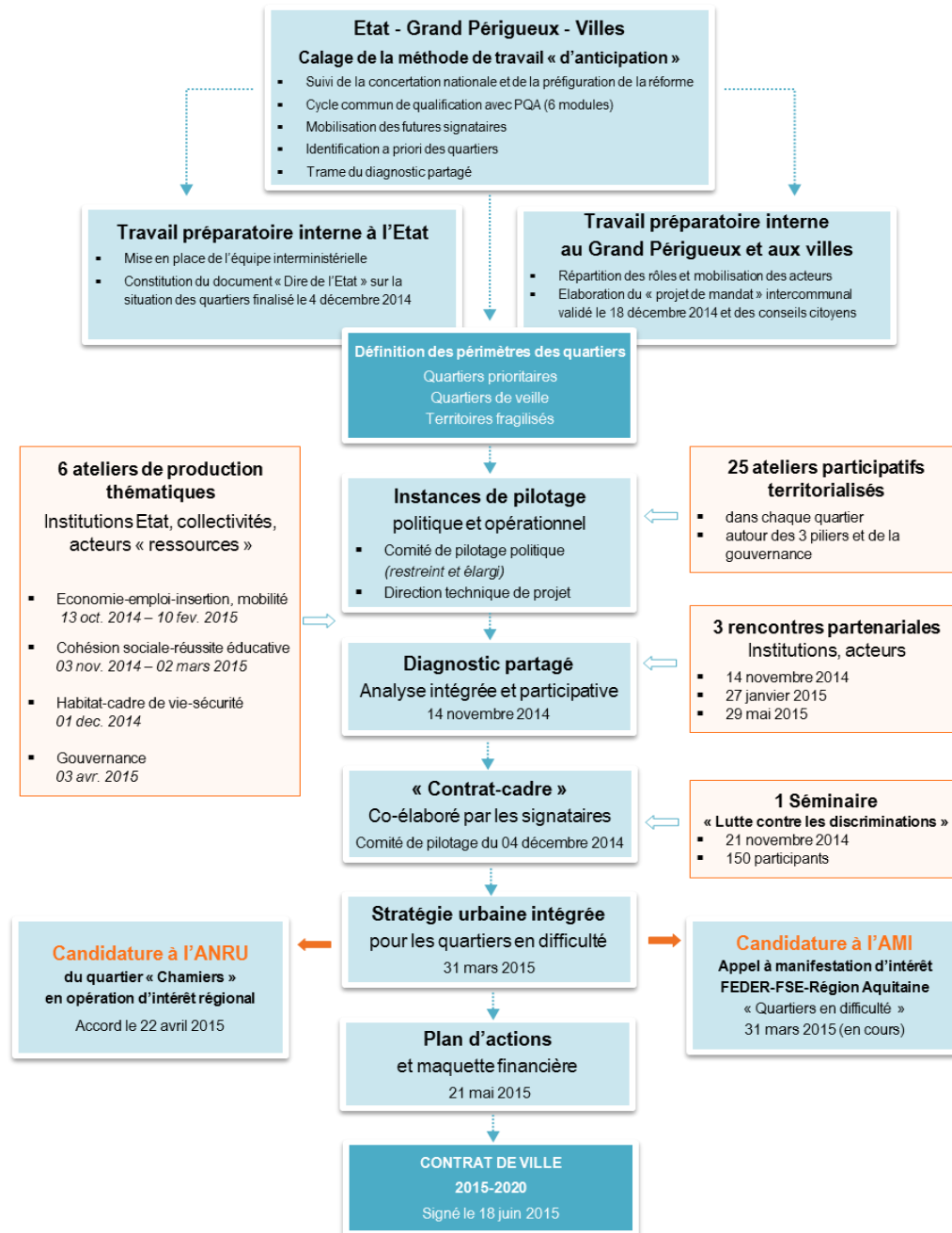
## Un projet global et intégré

- l'articulation des trois piliers (cohésion sociale, l'économie et le renouvellement urbain) pour une approche intégrée des problématiques
- une stratégie à partir du projet de mandat 2015-2020 du Grand Périgueux pour allier différentes échelles d'intervention (quartiers, communes, agglomération)

## Un projet dynamique et inclusif

- vivant et évolutif, dans une démarche participative continue
- une place importante à l'expérimentation pour faire émerger des opérations « pilotes » et donc porteuses de forte valeur ajoutée
- un regard attentif porté sur la dimension humaine du projet pour réaffirmer la place des habitants au cœur de la stratégie territoriale et des valeurs républicaines

# LE PROCESSUS D'ELABORATION



## > Les éléments fondateurs de la SUI en faveur des quartiers

- un diagnostic des quartiers et des enjeux partagés comme **socle commun**
- **Une seule stratégie** d'intervention, « **cœur** » du contrat de ville 2015-2020 et support de candidature à l'AMI régional
- Une volonté politique de consolider la **dynamique intercommunale** du PUI 2007-2013 portée par le SYCOVAP, et aujourd'hui par le Grand Périgueux comme « chef de file »

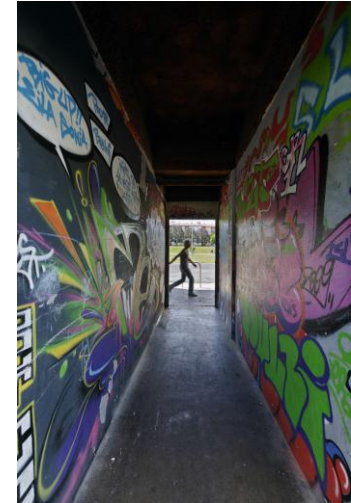
**Une logique d'approche intégrée et durable** entre les problématiques sociales, urbaines, environnementales et économiques :

- 3 piliers thématiques (contrats de ville)
- 3 grands enjeux pour « renforcer les atouts, diminuer les faiblesses, profiter des opportunités, gommer les menaces »
- 6 orientations stratégiques

**Une prise en compte transversale des publics jeunes, des femmes, des personnes victimes de discriminations, des valeurs républicaines et la citoyenneté.**

# STRATEGIE URBAINE INTEGREE DU GRAND PERIGUEUX

- < Les grands objectifs de la SUI
- < Les orientations stratégiques, les priorités, les actions
- < L'articulation et la cohérence avec les autres schémas



## > LES GRANDS OBJECTIFS DE LA SUI DU GRAND PERIGUEUX

Les actions devront contribuer :

- à **lutter contre les inégalités de tous ordres** (économiques, sociales, urbaines) qui touchent les habitants des quartiers en difficulté et à leur garantir une égalité réelle d'accès à l'emploi, aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services ainsi qu'à un environnement sain et de qualité ;
- à **arrimer durablement les quartiers à la dynamique globale de développement du Grand Périgueux**, incarnée dans son projet de territoire 2014-2020, en agissant sur tous les leviers permettant de favoriser leur intégration dans le territoire (accessibilité des quartiers et mobilité des habitants, mixité fonctionnelle et sociale, développement économique, etc.).

Dans l'esprit de l'article 1er de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014

## > Trois grands enjeux issus du diagnostic

- **L'inclusion sociale des populations** doit prendre appui sur les activités fortement porteuses de lien social et d'autonomie que sont l'éducation, la culture et le sport, mais aussi sur l'implication des habitants

- **Le désenclavement et le renouvellement urbain** des quartiers en difficulté doivent être accélérés car ils facilitent un traitement global des problématiques, enclenchent un processus de transformation durable des quartiers et conditionnent leur attractivité résidentielle et économique.

- **La conciliation entre compétitivité et cohésion** doit s'appuyer sur une double stratégie de revitalisation des activités existantes sur les quartiers et de développement d'activités nouvelles en lien avec les filières porteuses du territoire et l'économie sociale et solidaire



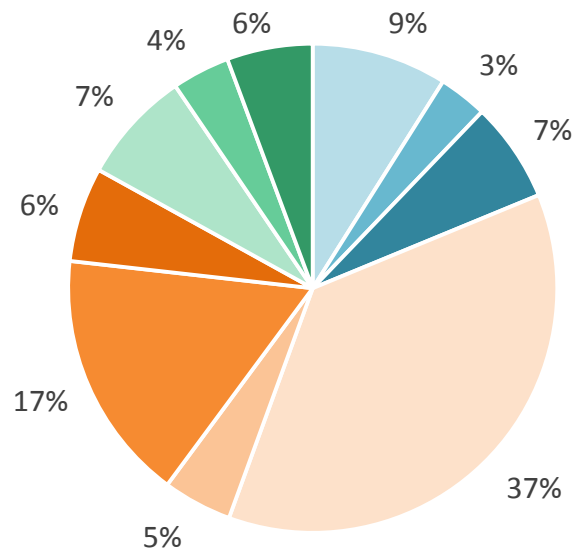
### > 6 orientations stratégiques interdépendantes : le cœur stratégique d'une action durable

1. Donner aux enfants et aux jeunes les meilleures chances de réussite
2. Promouvoir la diversité, soutenir les solidarités et lutter contre les discriminations
3. Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux services et aux activités
4. Transformer l'image des territoires urbains en difficulté en favorisant leur désenclavement, une meilleure diversité sociale et en valorisant leur attractivité
5. Redonner une dynamique économique fondée sur la promotion des talents, la revitalisation des équipements et un plan concerté de formation et d'insertion
6. Actionner les leviers de la politique de l'emploi, de la formation et de l'économie

# LE PROJET OPERATIONNEL



## > La répartition des actions par axe stratégique du contrat de ville



- Donner aux enfants et aux jeunes les meilleures chances de réussite
- Promouvoir la diversité, soutenir les solidarités et lutter contre les discriminations
- Permettre l'accès à la santé et aux droits, aux services et aux activités
- Développer l'attractivité résidentielle en privilégiant la rénovation et la diversification des logements
- Requalifier et hiérarchiser les espaces publics
- Développer et monter en gamme les équipements structurants
- Favoriser le désenclavement multimodal des territoires
- Redynamiser et développer le tissu économique
- Accompagner les publics les plus fragiles dans les dispositifs et lever les freins à l'emploi
- Actionner les leviers de la politique de l'emploi, de la formation et de l'économie

## > Actions structurantes portées par le Grand Périgueux

Les actions portées par le Grand Périgueux visent à raccrocher les territoires à la dynamique de l'agglomération. Elles visent en particulier à :

- Implanter un **pôle des cultures urbaines**, permettant de créer de la valeur économique (attractivité touristique), sociale (lieux de rencontre et d'expression culturelle) et environnementale (transformation d'une friche militaire en parc urbain, valorisation des sources, liaisons « douces »)
- Mettre à niveau les **équipements communautaires** dans les quartiers (crèches, collecte des déchets, sensibilisation à l'environnement)
- Mettre en place une stratégie opérationnelle de **redynamisation économique** des quartiers (audit et appui aux porteurs) et de réduction de l'écart de taux d'emploi entre les quartiers et le reste du territoire, notamment pour les jeunes,
- **Désenclaver durablement** les quartiers (maillage routier, réseau « modes doux ») et développer des **solutions alternatives de mobilité** ajustées aux difficultés des habitants et complémentaires à l'offre de transports en commun

**= 11 actions « phare » : plus de 18 M€, soit 19% de la SUI**

## > Actions structurantes sur le quartier de CHAMIERS

Le projet actionne simultanément tous les leviers pour s'inscrire dans une stratégie globale de renouvellement urbain (PNRU 2) d'un quartier « oublié » des politiques publiques. A **horizon 2024**, il vise à :

- Initier un programme audacieux de **réhabilitation durable de 448 logements** raccordés à la chaufferie bois, et de diversification de l'offre
- Engager un programme de **requalification totale des espaces publics et privés** et des cheminements internes « de connexion »
- Implanter un **équipement public structurant** dans le quartier (maison des associations et de la citoyenneté qui accueillera la « Maison de projet ») et organiser la **montée en gamme des équipements existants** (consolidation du pôle sportif, pôle d'animation et de services intégrés autour du centre social)
- Décliner la stratégie économique pour les quartiers et **revitaliser les commerces, enrayer la déprise économique** et le développement des friches

**= 10 actions « phare » : plus de 24 M€, soit 25% de la SUI**

## > Actions structurantes sur le quartier de BOUCLE DE L'ISLE

Le projet s'appuie sur une stratégie différenciée entre un secteur du quartier en voie d'achèvement de sa transformation (Gour de l'Arche) et un autre secteur qui nécessite des interventions ajustées aux problématiques spécifiques repérées (Bas-Toulon). Il vise à :

- Achever le programme de rénovation urbaine du PRU 1 sur le secteur du Gour de l'Arche avec la **démolition des 220 logements de Saltgourde**, la **reconstitution et la diversification de l'offre**, y compris en accession sociale et privée
- L'accompagner par l'implantation d'un **équipement de santé**, la **requalification de la trame viaire et du gymnase**, l'aménagement de **lieux de lien social** (jardins partagés)
- Réintégrer le secteur du Bas-Toulon dans un fonctionnement urbain de qualité (esplanade en pied d'immeubles, village d'artisans), et **reconnecté avec les équipements structurants** existants (voie verte, services, équipements culturels et sportifs) et à venir (pôle des cultures urbaines)
- **Conforter les équipements existants** et développer leur accessibilité aux habitants (Filature, Sans Réserve, gymnase, parc et promenade de la source)

**= 12 actions « phare »  
plus de 26 M€ (dont 18 M€ PRU 1), soit 27% de la SUI**

## > Actions structurantes sur le quartier HAUTS D'AGORA

Le quartier des Hauts d'Agora a vu sa situation s'améliorer mais reste encore très fragile. Le projet s'appuie sur la nécessité de poursuivre les actions en matière d'habitat et d'emploi, alors même que son classement en « quartier de veille active » fait obstacle à la mobilisation de certains financements.

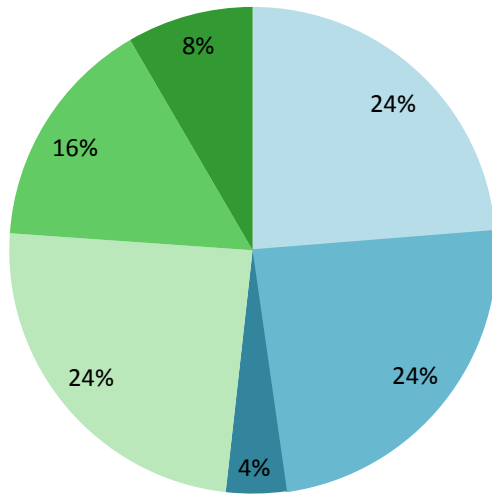
Le projet vise à :

- Programmer des **interventions sur les logements** pour l'attractivité du quartier (traitement des façades, des halls d'entrée et de la ventilation dans les logements) et sur les **espaces publics**
- Créer une **Maison de la citoyenneté** en utilisant l'ensemble des dispositifs d'insertion pour les habitants des quartiers (action expérimentale innovante)
- Poursuivre la **structuration du « quartier Est »** où s'est organisée la reconstitution de la démolition de Pey Harry (PRU 1) en y installant un nouveau groupe scolaire (Yves Péron)
- Poursuivre le développement du **Pôle national du Cirque** par l'implantation de locaux adaptés à l'accueil d'artistes en résidence, en lien avec les acteurs culturels qui interviennent auprès des habitants des quartiers.

**= 4 actions « phare » : plus de 16 M€, soit 17% de la SUI**

## > Les autres actions du contrat de ville

Au-delà du focus sur les actions structurantes qui concentrent les volumes de crédits les plus importants, **d'autres actions en matière d'inclusion sociale et de développement économique** sont jugées particulièrement pertinentes et seront inscrites dans le contrat de ville. Elles sont majoritairement portées par des acteurs associatifs.

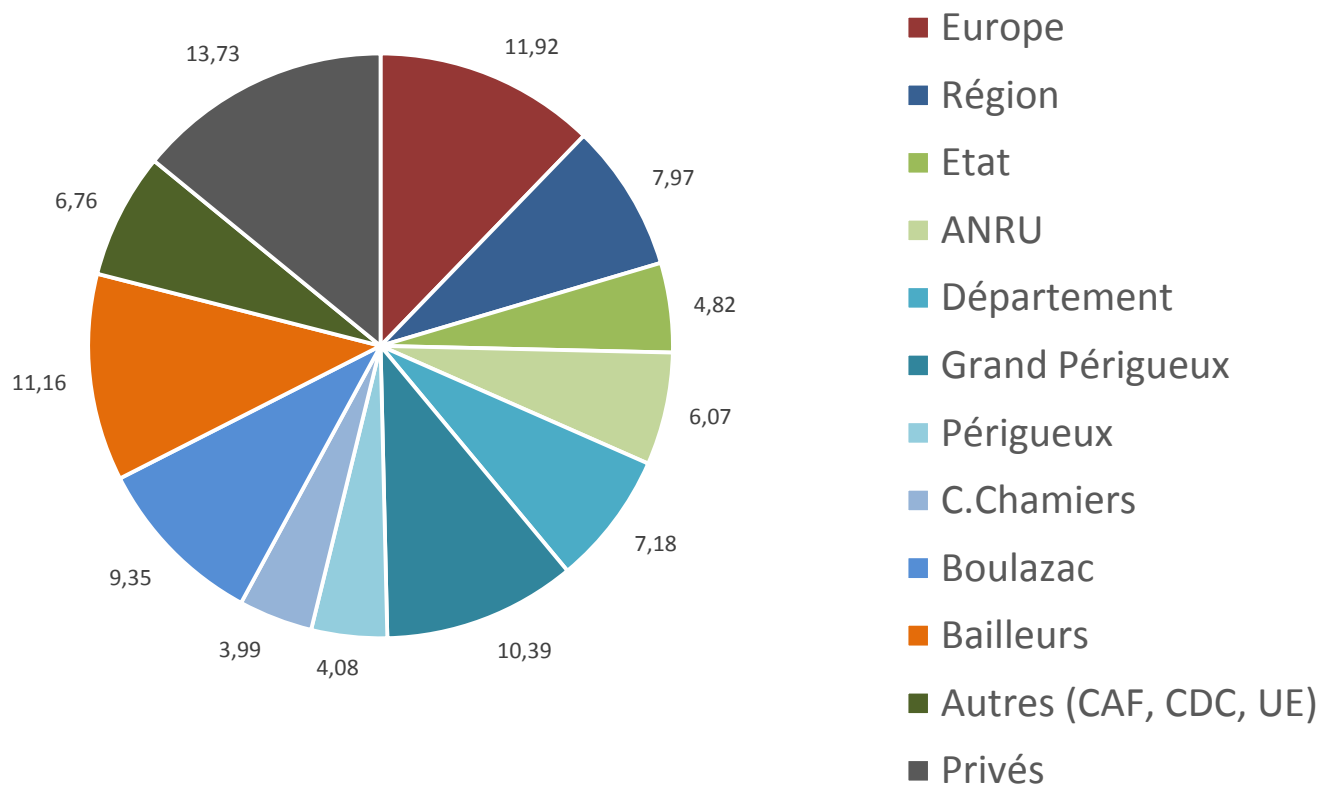


- Réussite éducative, prévention des décrochages et lutte contre l'illétrisme
- Diversité, participation et "pouvoir d'agir" des habitants
- Accompagnement à la santé, aux droits, aux pratiques
- Redynamisation et innovation économique
- Accompagnement vers l'emploi des publics fragiles
- Leviers des politiques publiques emploi-insertion-formation

**= 37 actions : plus de 10 M€, soit 11% de la SUI**



## > La répartition des financements sollicités



## > La synthèse de l'esprit de la SUI

- Un « cœur de stratégie » comme levier de transformation des quartiers et condition de leur attractivité, qui porte surtout sur le renouvellement urbain et l'action économique (37 actions – 86 M€)
- Sur les autres actions du contrat de ville, une mobilisation forte des acteurs autour des questions d'inclusion sociale (53 actions – 10 M€)
- Une projection à 10 ans avec 3 phases de mise en œuvre : jusqu'en 2018, 2018-2020, 2020-2024 (échéance PNRU 2)
- La nécessité de concentrer les efforts et de conjuguer les moyens disponibles pour garantir la faisabilité du projet
- Des incertitudes sur les possibilités d'intervention financière des partenaires
- La difficulté de mobiliser le droit commun de manière renforcée sur les quartiers dans un contexte financier extrêmement contraint

**Une proposition de 1<sup>ère</sup> maquette financière soumise à l'avis des membres du comité de pilotage le 21 mai 2015**

## > L'ingénierie de projet jusqu'en 2020

Une réflexion est en cours pour l'organisation de la **gouvernance** de la « vie » du projet.

Pour garantir la poursuite d'une démarche intégrée à chaque étape de mise en œuvre de la stratégie, des articulations fortes sont à trouver :

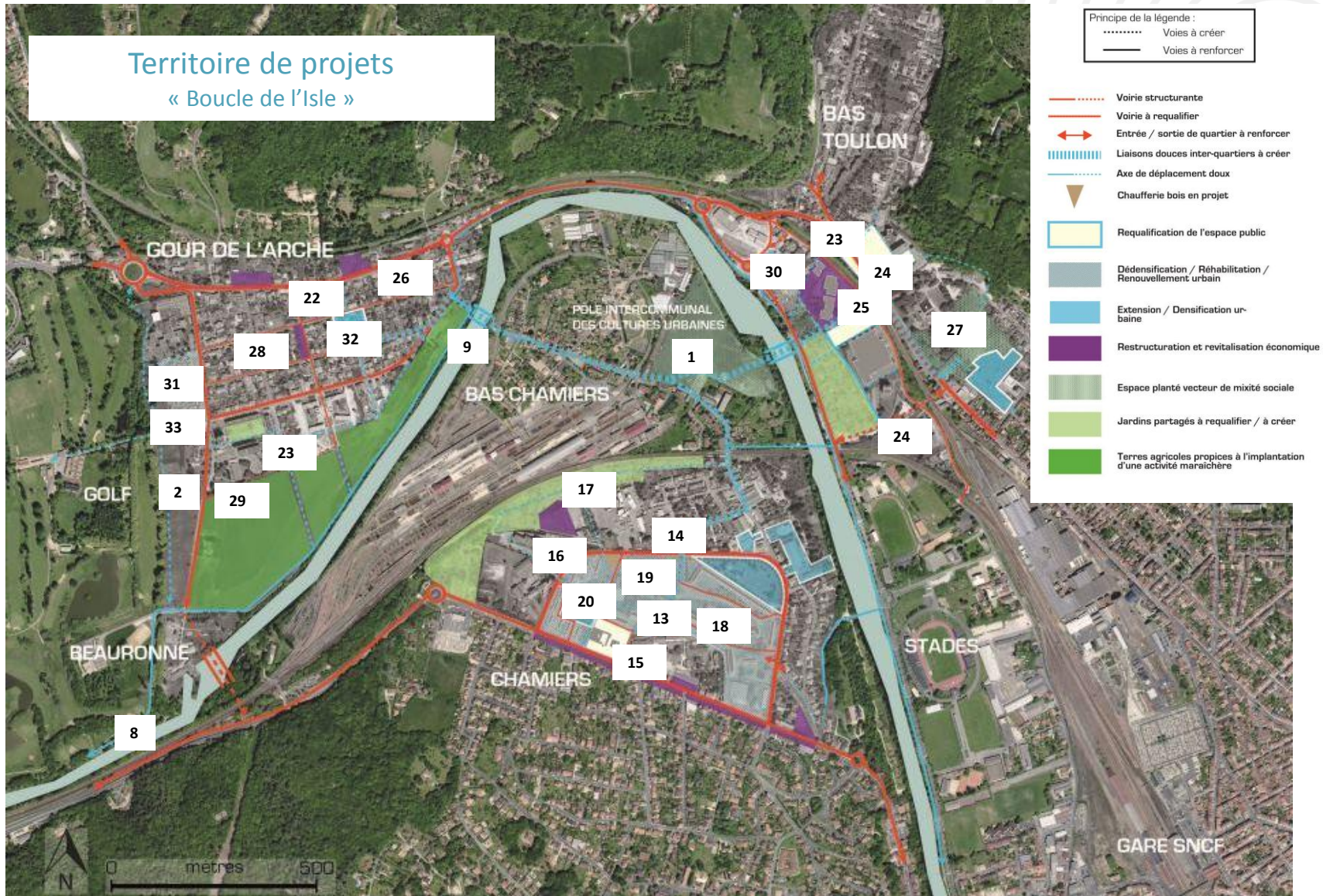
- dans les modalités de **pilotage politique et technique** (du contrat de ville, de la SUI, des dispositifs de la politique de la ville, du PNRU 2, du projet de territoire de l'agglomération, etc.)
- dans l'articulation effective avec les autres stratégies territoriales et nationales (schémas, plans, etc.)
- participative et la place des habitants

**L'évaluation** à mi-parcours (2018) et l'évaluation finale (2020) seront sans doute réalisées avec l'appui d'un cabinet extérieur, pour un montant total de prestation estimé à 50 000 €.

La **communication** est également un volet important du projet. Elle doit permettre de :

- faire savoir l'avancement de la mise en œuvre des actions,
- valoriser les initiatives et les talents des quartiers,
- donner à connaître les résultats obtenus et l'impact pour les habitants des quartiers.

# LA STRATÉGIE URBAINE INTÉGRÉE DU GRAND PÉRIGUEUX [suite]



## LA STRATÉGIE URBAINE INTÉGRÉE DU GRAND PÉRIGUEUX [suite]

